

sictom
sud gironde



Service public des déchets

PLPDMA 2
CONSULTATION PUBLIQUE

Été 2024



Qu'est ce qu'un PLPDMA ?



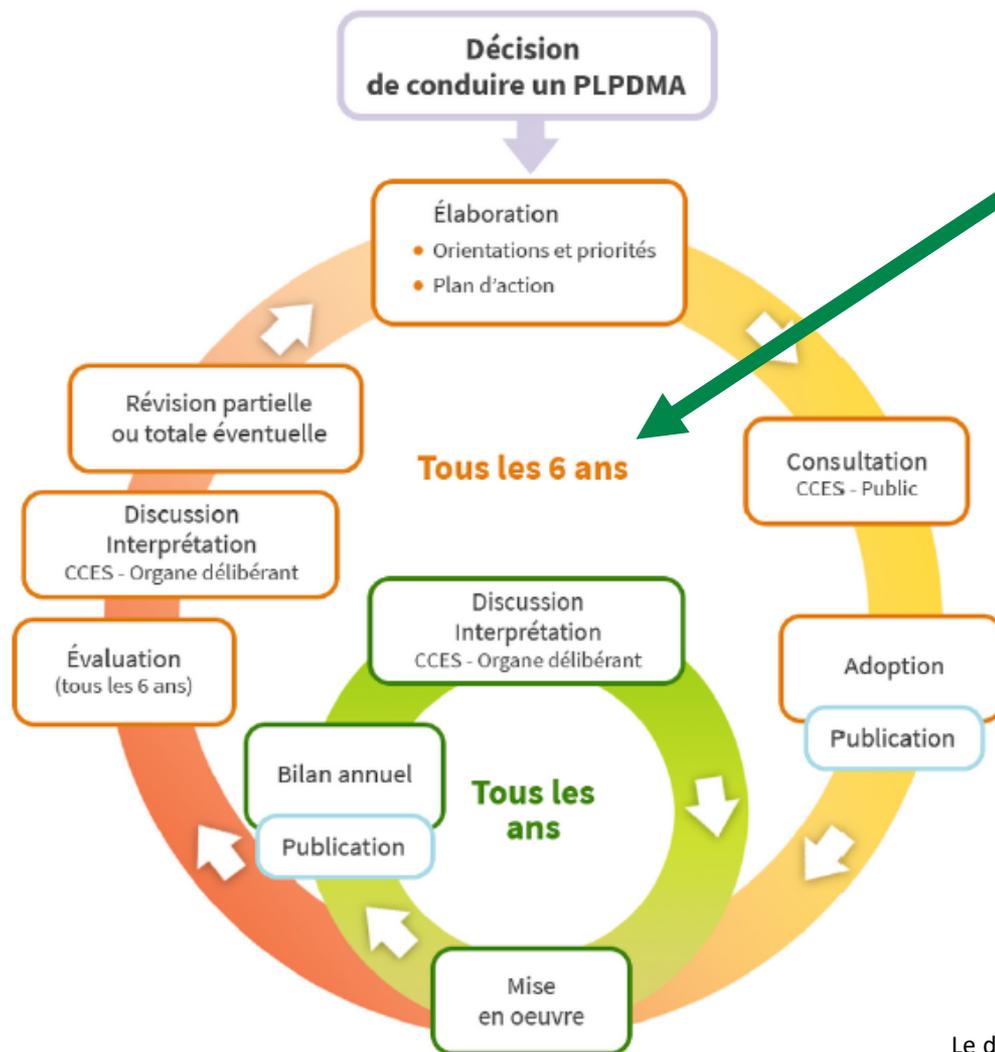
- **Réduire de 15 % les quantités de déchets ménagers** et assimilés produits par habitant
- Réduire de 5 % les quantités de déchets d'activités économiques par unité de valeur produite
- Atteindre l'équivalent de 5 % du tonnage des déchets ménagers en matière de réemploi et réutilisation
- Réduire le gaspillage alimentaire de 50 %.

D'ici 2030

Source : Formation «Animer et coordonner un PLPDMA», ADEME (2017)

Le PLPDMA est réglementaire et réglementé : L'élaboration des PLPDMA est obligatoire depuis le 1er janvier 2012, conformément à l'article L. 541-15-1 du code de l'environnement (modifié par la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010, art. 194, V) : « Les collectivités territoriales responsables de la collecte ou du traitement des déchets ménagers et assimilés doivent définir, au plus tard le 1er janvier 2012, un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés indiquant les objectifs de réduction des quantités de déchets et les mesures mises en place pour les atteindre. ».

Elaboration PLPDMA 2024-2030



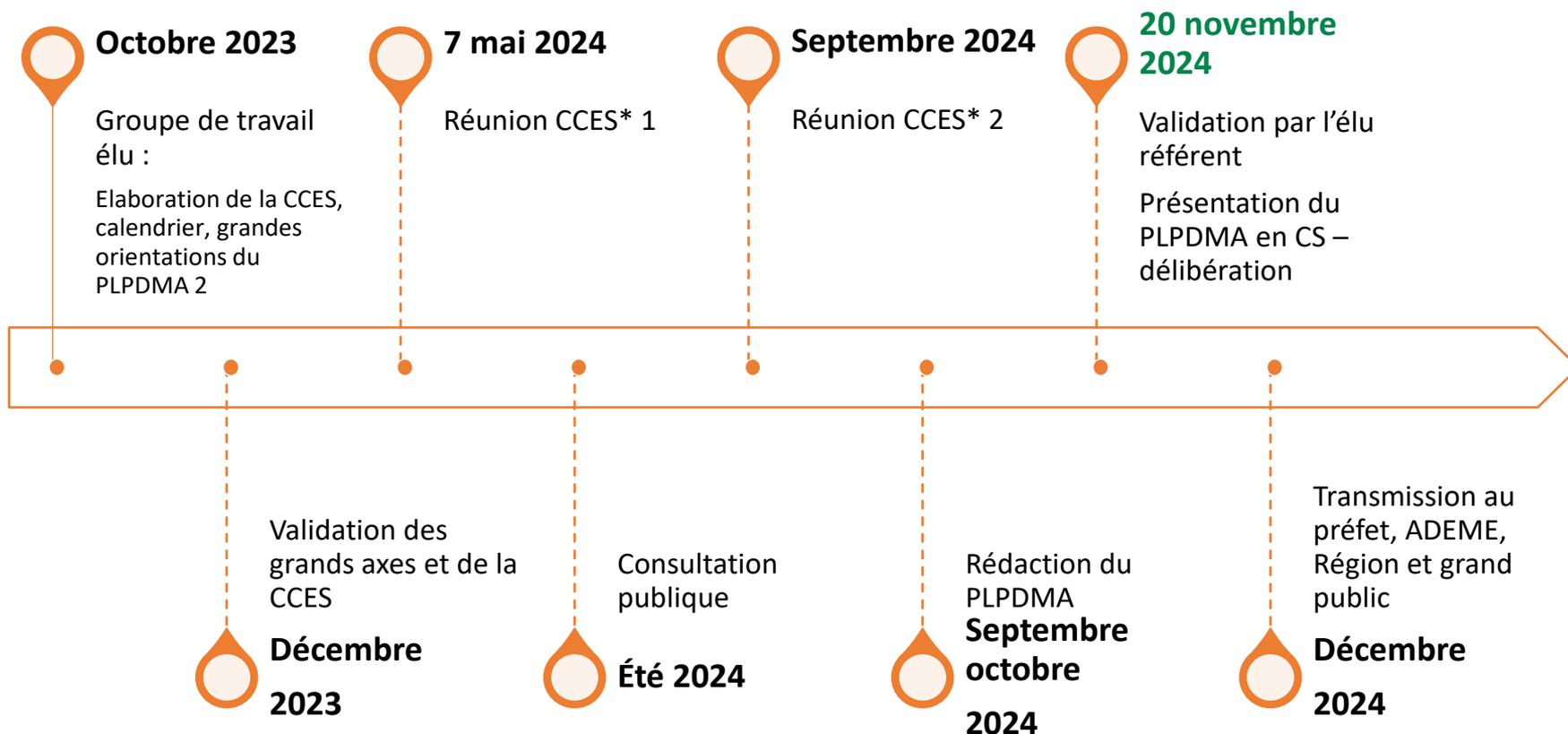
Fin novembre 2024



Source : Élaborer et conduire avec succès un PLPDMA, ADEME (2018)

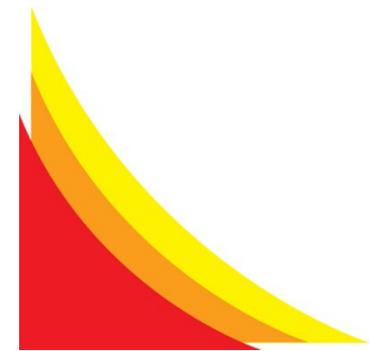
Le décret n° 2015-662 du 10 juin 2015 précise le contenu et les modalités d'élaboration des PLPDMA. Il est codifié aux articles R. 541-41-19 à 28 du code de l'environnement.

Elaboration PLPDMA 2024-2030



**CCES (Commission consultative d'élaboration et de suivi) : groupe de travail élus, associations, administrations, partenaires, ESS...*

BILAN DU PLPDMA 1



La prévention des déchets depuis 2003

Actions de prévention depuis 2003

Distribution de composteurs, animations, ...

PLPD : 2012 – 2016

Compostage individuel, début du compostage collectif, prêt de gobelets réutilisables aux manifestations, accompagnement des manifestations au tri, animations, stands, diagnostics déchets écoles et entreprises, opération foyers témoins...

TZDZG : 2016 – 2018

Compostage individuel, compostage collectif, prêt de gobelets réutilisables aux manifestations, accompagnement des manifestations au tri, animations, stands, ateliers jardins, PNSI économie circulaire, gourmet bag, foyers témoins gaspillage alimentaire, Démarche alimentaire territoriale, Organisation de « Tous au compost ! », compostage individuel et collectif +, Fête de la Récup'...

PLPDMA 1 : 21 novembre 2018 -> 21 novembre 2024

Compostage individuel, compostage collectif, prêt de gobelets réutilisables aux manifestations, accompagnement des manifestations au tri, animations, stands, ateliers jardins, Organisation de « Tous au compost ! », compostage individuel et collectif +, Fête de la Récup', broyeur communal, ouverture ZR de Langon et de Saint Symphorien, prêt de broyeurs individuels, Programme Alimentaire Territorial, collecte des biodéchets, écoles 100% compost, composteur fontaine...

PLDPMA 2 : 20 novembre 2024 -> 25 novembre 2030

Grands axes du PLPDMA 1

- Eco-exemplarité
- Acteurs économiques
- Réemploi
- Déchets organiques
- Manifestations
- Imprimés publicitaires
- Evènements zéro déchet
- Sensibilisation et animation
- Communication
- Actions complémentaires

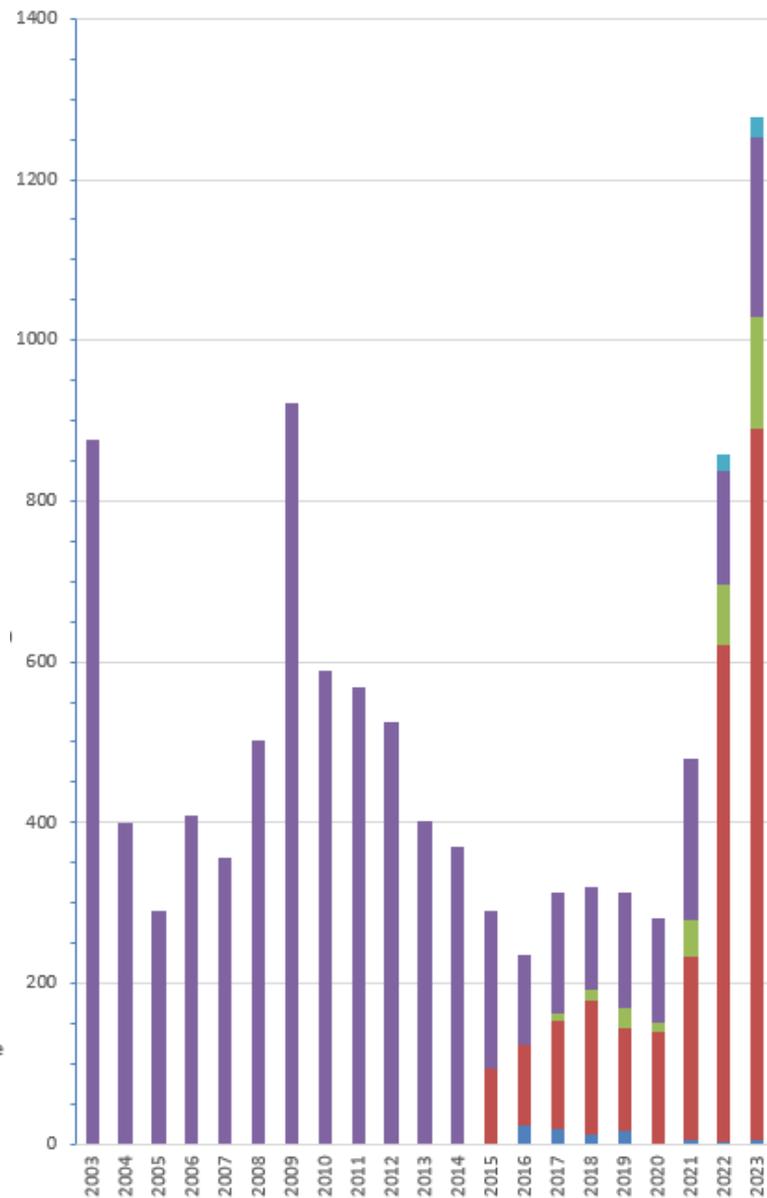
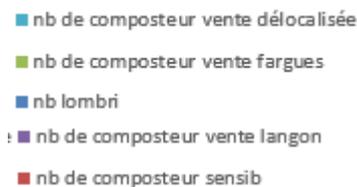


BILAN PLPDMA 1 : grands indicateurs



Compostage individuel

- 61,6 % de la population déclare composter
- 18 % des foyers sont dotés de composteurs Sictom (depuis moins de 10 ans)
- Des ateliers + que des ventes = une qualité assurée et des gisements plus importants touchés

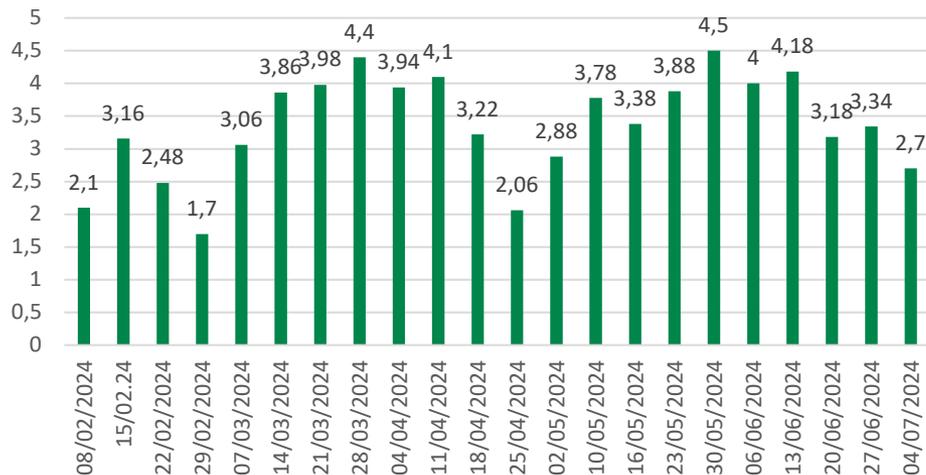


BILAN PLPDMA 1 : grands indicateurs

Collecte biodéchets



POIDS TOTAL (t)



Compostage collectif

Fin 2023 : 45 structures équipées +
15 composteurs partagés publics + les écoles

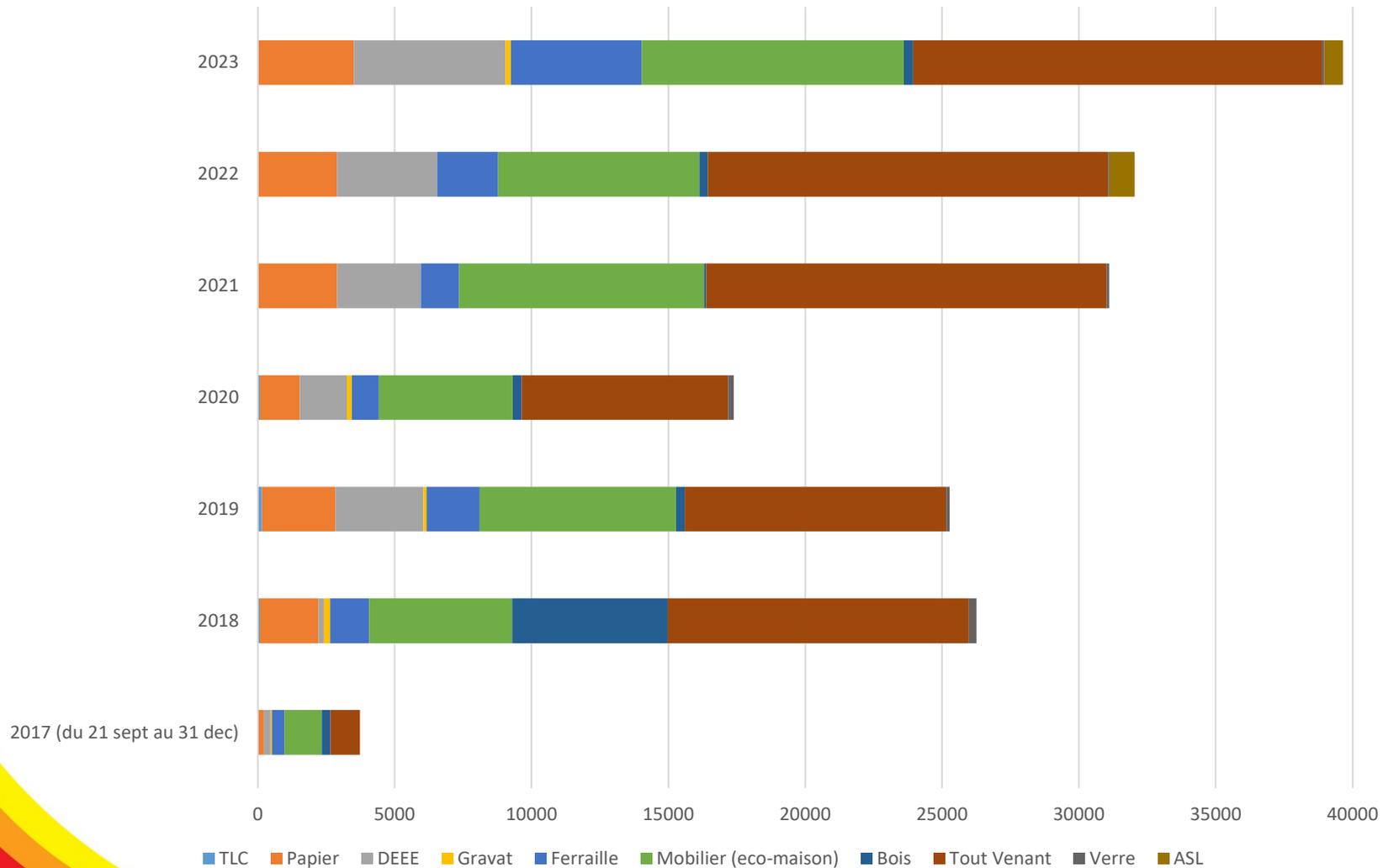
Ecoles 100% compost	mai-24	
Nb de communes non concernées (pas d'école)	27	/
Nb d'école qui compostent	40	69,0%
Nb de projet en cours	2	3,4%
Nb d'école qui ne compostent pas	16	27,6%



BILAN PLPDMA 1 : grands indicateurs

Zone de réemploi
de Langon

Tonnages réemployés



BILAN PLPDMA 1 : grands indicateurs

STOP PUB	2014	2016	2022
Taux d'apposition (comptage)	19,8 % *	32,2 % *	41,49 % *

Tonnages 2021 / 2022

Collecte

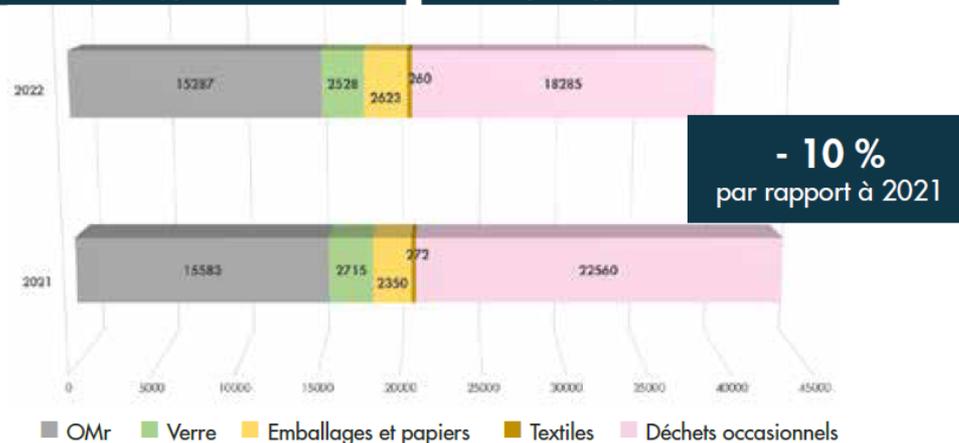


9
tournée
de collecte
quotidienne

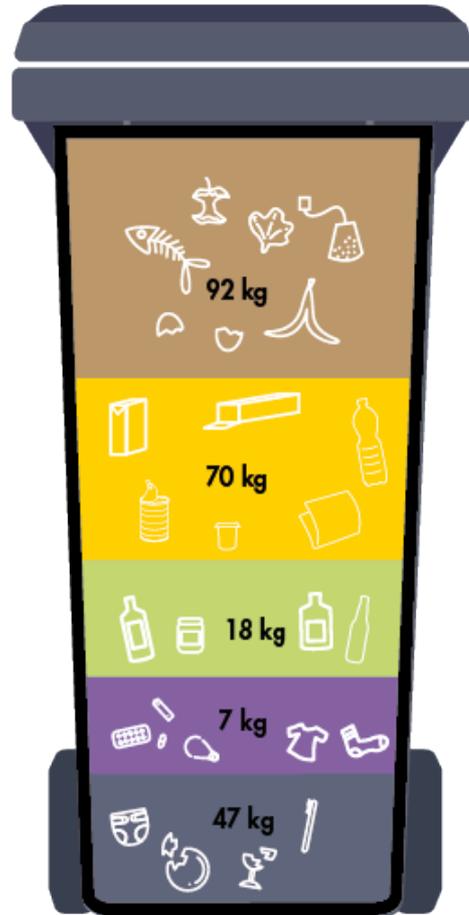
40
circuits de
collecte d'ordures
ménagères
chaque semaine

291 249 km
parcours
pour collecter
les ordures
ménagères

1 592 km²
de superficie



Des axes de progrès persistent



Chiffres de 2022



Compte rendu de la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi

PLPDMA 2

7 mai 2024



Composition CCES

			Présent Réunion CCES 1 : 07/05/2024
Animatrice du PLPDMA	Sictom SG	GASTAUD Virginie	1
Equipe de travail	Sictom SG	VOISIN Christophe	excusé
Equipe de travail	Sictom SG	CHAIGNAUD Clément	excusé
Equipe de travail	Sictom SG	PERREIRA SAINT-MARTIN Sophie	1
Equipe de travail	Sictom SG	ROUSSEAU Clémence	1
Equipe de travail	Sictom SG	CHOLLET Karine	excusé
Elu Président	Sictom SG	DORAY Christophe	excusé
Elu référent	Sictom SG	LORRIOT Thierry	1
Elu groupe de travail	Sictom SG	TRISTANT Sophie	1
Elu groupe de travail	Sictom SG	LABAT Daniel	1
Elu groupe de travail	Sictom SG	AIME Michel	1
Institutionnel et financeurs	ADEME	MAMELLE Eva / ALLIER Clarisse / SCHOEMACKER Pascal	excusé
Institutionnel et financeurs	REGION	COLIN Julie	excusé - échange téléphonique
Association ESS + membre PAT	Cap solidaire	BOSREDON Clément	excusé
Association EEDD + membre PAT	Auringleta	MONIER Alice / KLING Diane	1
COT + membre PAT	Pole territorial	PASSICOS Isabelle / NGUYEN Xuan-Hoa	1
Association ESS	Ludothèque éphémère	TAUZIN Bruno	excusé
Entreprise – méthanisation	SAS Agriénergie	DUFFAU Yannick	excusé



Compte rendu des échanges de la CCES :

• **Axe changement de comportement important :**

- Sensibiliser sur le « pourquoi » est-ce important de réduire les déchets
- Echanges autour du sujet des achats :
 - sur les marchés locaux produisant moins de déchets
 - les achats en vrac en supermarchés
 - Travailler sur des messages adaptés à chacun, et non un seul axe : coût, écologie, santé...
- Education des plus jeunes :
 - Ecole (mairie), centre de loisir (cdc)
 - Toucher les crèches ou plutôt les parents via les crèches : public en changement de rythme de vie, propice au changement d'habitudes
 - Toucher les collèges et lycées sur le temps de pause méridienne
 - Organiser une « journée recyclage » pour toutes les communes, un temps fort sur le territoire, uniformiser les journées de ramassage des déchets ? OU proposer une « journée clef en main », en plus du prêt de gants proposer une animation spécifique ou un kit d'animation pour accompagner la journée (temps de dégradation = consignes de tri? Expo?)
- Travailler sur le changement de vision « déchet » = « produit »
- Axe textile sanitaire : couches -> montée en puissance des actions de ce type sur les territoires
- Priorité à la réduction des OMR et tout venant



Compte rendu des échanges

• **Axe biodéchet :**

- Continuer le compostage +++
- Quid de la répartition des tâches mairies/Sictom ?
- Quid des écoles qui ne compostent pas ?

• **Axe végétaux :**

- Constat : Les ateliers jardins ne se remplissent pas
- Organiser des évènements de broyage dans les communes par le Sictom SG sur un jour : à la place des proxi-végétaux ? Proxi = pas de tonte ou de feuille mais atelier compostage et broyage pour les branches ?
- Quid des plateformes « végéterie » communales ?

• **Axe alimentation :**

- Continuer le programme alimentaire territorial

• **Axe diagnostic déchet :**

- Développer une démarche d'auto diagnostic pour les gros pro ?
- Voir la CCI ou CMA quels outils ?
- Le pôle territorial réfléchit à une action collective « artisan commerçant » : diag. Partenariat



Compte rendu des échanges

• Axe Réemploi :

- Réemploi itinérant sur le territoire : proxi réemploi à la place des proxi déchet ?
- Etendre les zones de réemploi ou une seconde à Langon plus accessible pour soulager celle de Langon et pouvoir plus détourner depuis la plateforme ?
- ouvrir tous les jours la ZR de Langon (avec un agent permanent)
- Zone de réemploi ou de dépôt dans les communes avec collecte et réemploi via le Sictom
 - Se fait pour les jouets via la ludothèque du cvlv en partenariat avec le Sictom
 - Développer les boites à dons ?
 - Camion du réemploi itinérant ?
- Réparation :
 - Annuaire des acteurs, où faire réparer ?
 - Trouver de nouveaux acteurs de la réparation ou leur demander si ils peuvent former de nouveaux bénévoles ?
 - Association Renée ? Bodin ? Lycée des métiers de Langon, quelles filières ?
 - Se renseigner plus sur le bonus réparation -> accompagner les réparateurs pour être référencés ? Aucun sur le territoire



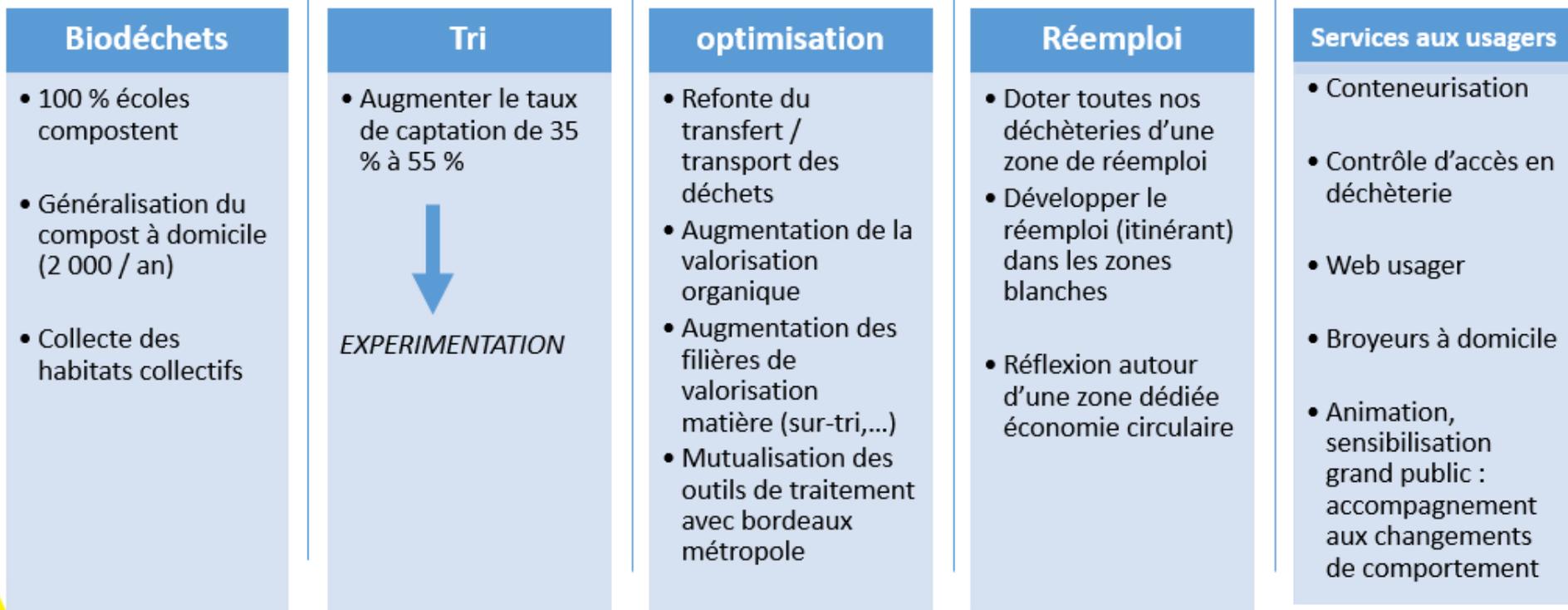
PLPDMA 2 :

Novembre 2024 -> Novembre 2030



Une stratégie déjà en cours 2022-2026

Objectif de réduction des DMA de 15 %



Réduction impact Carbone

Le PLPDMA 2

AXE 1 _ BIODECHETS ALIMENTAIRES (gisement 92 kg/hab/an)

Axe 1_1 : Compostage individuel

Axe 1_2 : Compostage collectif

Axe 1_3 : Compostage in-situ

Axe 1_4 : Collecte biodéchets

Axe 1_4 : Lutte contre le gaspillage alimentaire

AXE 1 _ BIODECHETS VEGETAUX

Axe 2_1 : Végétaux communaux

Axe 2_2 : Végétaux des administrés

AXE 3_ REEMPLOI ET DECHETERIES

Axe 3_1 : Réemploi et déchèteries

Axe 3_2 : Réduction du tout venant

Axe 3_3 : Economie circulaire

AXE 4_ ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS ET ASSIMILES

Axe 4_1 : Assimilés et professionnels

Axe 4_2 : Evènementiel

AXE 5_ OPTMISATION

Axe 5_1 : Optimisation des collectes C0,5

Axe 5_2 : Réflexion sur les tarifications

Axe 6 : CHANGEMENT COMPORTEMENT

Axe 6_1 : Suivi et retour aux usagers

Axe 6_2 : Animation et sensibilisation

Axe 6_3 : Imprimés publicitaires



AXE 1 : LES BIODECHETS ALIMENTAIRES

Gisement de réduction : 92 kg/hab/an



Action 1-1 : Compostage individuel

Calendrier : de 2025 à 2030

Public : Administrés ayant un jardin

Priorité : ★★★★★

Déchets évités : Biodéchets végétaux et alimentaires

Description de l'action :

- Permettre l'acquisition de composteurs aux habitants en maison individuelle avec jardins.
- Obtention gratuite avec atelier ou vente à coût attractif
- La distribution doit se faire de manière qualitative et induire un réel changement de comportement de la part des usagers
- Objectif : Equiper 100% des maisons individuelles avec jardin de composteur individuel OU 100% des maisons individuelles pratiquent le tri et la valorisation de leurs biodéchets au jardin (tas, composteurs collectivité ou fabriqué...)



Moyens	Partenaires
<ul style="list-style-type: none">• Marché public achat matériel• Enquête de pratique• Ateliers et vente• Fourgon de transport et matériel d'animation• Agenda des ateliers, communication	<ul style="list-style-type: none">• Lieux accueillants des ateliers délocalisés• Prestataire en soutien pour la réalisation des ateliers• Mairies• Citoyens

Indicateurs :

- Nombre de composteur distribué
- Nombre de personnes déclarant composter
- Nombre de personnes formées
- Tonnages détournés par les composteurs de la collectivité

Action 1-2 : Compostage collectif

Calendrier : de 2025 à 2030

Public : Administrés n'ayant pas de jardin

Priorité : ★★★★★

Déchets évités : Biodéchets alimentaires

Description de l'action :

- Permettre aux usagers ne pouvant avoir de composteur individuel et n'étant pas dans la zone de collecte des biodéchets de pouvoir composter dans un composteur collectif
- Objectif : 1 aire de compostage par commune
- Réflexion sur le mode de gestion et de suivi des composteurs



Moyens	Partenaires
<ul style="list-style-type: none">• Marché public achat matériel• Enquête de pratique• Moyens humains pour le suivi technique des sites• Broyeur communal mis à disposition pour la création du broyat nécessaire	<ul style="list-style-type: none">• Mairies• Citoyens• Bailleurs• Propriétaires des lieux d'implantation

Indicateurs :

- Nombre de composteur collectifs (litrage)
- Nombre de personnes couvertes
- Tonnages détournés

Action 1-3 : Compostage in situ

Calendrier : de 2025 à 2030

Public : Ecoles et petites structures

Priorité : ★ ★ ★ ★ ☆

Déchets évités : Biodéchets alimentaires

Description de l'action :

- Accompagnement des écoles à la mise en place du compostage des déchets alimentaires de leur restauration collective
- Accompagnement technique et matériel des associations ou petites structures
- Accompagnement technique pour les plus grosses structures
- Objectif : 100% des écoles trient et valorisent leurs biodéchets



Moyens	Partenaires
<ul style="list-style-type: none">• Marché public achat matériel• Moyens humains pour le soutien au suivi des sites	<ul style="list-style-type: none">• Mairies• Citoyens• Propriétaires des lieux d'implantation

Indicateurs :

- Nombre de composteur collectifs (litrage)
- Tonnages détournés

Action 1-4 : Collecte des biodéchets

Calendrier : de 2025 à 2026

Public : Administrés en zone concernée et gros professionnels sur le circuit de collecte

Priorité : ★★★★★

Déchets évités : Biodéchets alimentaires

Description de l'action :

- Mise en place de points de collecte des déchets alimentaires en zones prioritaires (zone urbaine avec forte concentration d'habitats sans jardins)
- Service de collecte facturé des professionnels présents sur le circuit de collecte
- Obligation du tri et de la valorisation des biodéchets pour les professionnels produisant plus de 120 l par semaine
- Valorisation et retour au sol de la matière le plus local possible (exutoire de traitement)



Moyens	Partenaires
<ul style="list-style-type: none">• Marché public achat matériel• Nombre de collecte nécessaire• Transfert et transport des biodéchets	<ul style="list-style-type: none">• Mairies• Citoyens• Propriétaires des lieux d'implantation• Bailleurs

Indicateurs :

- Nombre de points de collecte
- Tonnages collectés
- Nombre de professionnels impliqués

Action 1-5 : Lutte contre le gaspillage alimentaire

Calendrier : de 2025 à 2030

Public : Restauration collective

Priorité : ★ ★ ☆ ☆ ☆

Déchets évités : Biodéchets alimentaires

Description de l'action :

- Accompagnement de la restauration collective dans la mise en place d'action de lutte contre le gaspillage alimentaire
- Mise en réseau des acteurs de la restauration collective
- Implication dans la dynamique liée à l'alimentation sur le territoire (Programme Alimentaire Territorial...)



Moyens	Partenaires
<ul style="list-style-type: none">• Animations et moyens humains	<ul style="list-style-type: none">• Mairies• Citoyens• Programme Alimentaire Territorial• CREPAQ, DRRAF, Pôle territorial, Cap Solidaire, Association...

Indicateurs :

- Nombre de structures accompagnées

AXE 2 : LES BIODECHETS VEGETAUX

Gisement de réduction : 116,7 kg/hab/an



Action 2-1 : Végétaux communaux

Calendrier : de 2025 à 2030

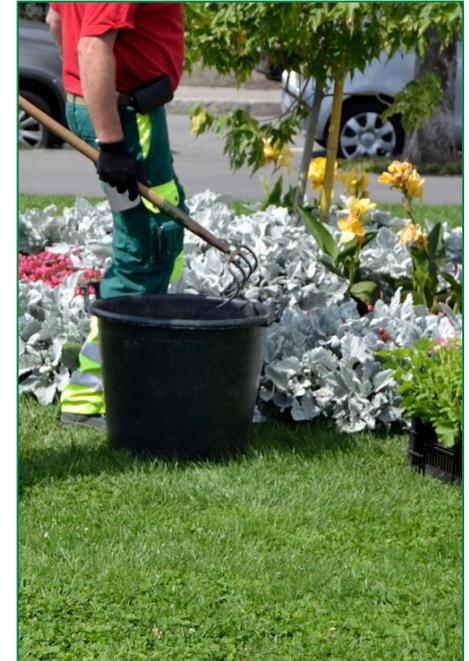
Public : Communes

Priorité : ★ ★ ★ ★ ★

Déchets évités : Biodéchets végétaux

Description de l'action :

- Prêt d'un broyeur à branches pour permettre aux communes de traiter leurs végétaux sur la commune : dons de broyat, alimentation en broyat des aires de compostage collectives et in-situ, utilisation directe sur les espaces verts...
- Accompagnement technique à la mise en place de « végéterie » communales
- Accompagnement à la mise en place du tri dans les cimetières



Moyens	Partenaires
<ul style="list-style-type: none">• Marché public achat matériel• Broyeur communal• Formation des agents communaux	<ul style="list-style-type: none">• Mairies• Agents techniques

Indicateurs :

- Nombre d'heure d'utilisation du broyeur
- Nombre de prêts
- Tonnages de végétaux traités
- Nombres de projets menés

Action 2-2 : Végétaux des administrés

Calendrier : de 2025 à 2030

Public : Administrés ayant un jardin

Priorité : ★★★★★

Déchets évités : Biodéchets végétaux

Description de l'action :

- Prêt d'un broyeur à branches pour permettre aux particuliers de traiter leurs végétaux directement chez eux et éviter le dépôt en déchèteries.
- Formation et ateliers de sensibilisation aux bonnes pratiques de gestion des végétaux (haies, taille, compostage, réutilisation des végétaux au jardin...)



Moyens	Partenaires
<ul style="list-style-type: none">• Marché public achat matériel• Broyeurs individuels• Communication	<ul style="list-style-type: none">• Prestataire en soutien à la réalisation des ateliers

Indicateurs :

- Nombre de prêt de broyeur
- Quantité de végétaux évités
- Nombre de personnes formées

AXE 3 : REEMPLOI ET DECHETERIES

Gisement de réduction :

- 60 kg/hab/an de tout venant
 - 35,6 kg/hab/an d'inertes
 - 26,8 kg/hab/an de bois
- 64,4 kg/hab/an d'autres (TLC, DEEE....)



Action 3-1 : Réemploi et déchèteries

Calendrier : de 2025 à 2030

Public : Administrés

Priorité : ★★★★★

Déchets évités : tout venant, mobilier, DEEE, papier, loisir...

Description de l'action :

- Mise en place de solutions de réemploi sur l'ensemble des déchèterie sous forme de zone ouverte avec un agent dédié OU de caisson de réemploi en libre accès
- Mise en place de partenariat avec des associations acteurs de l'ESS
- Formation des agents de déchèterie en agents valoristes



Moyens	Partenaires
<ul style="list-style-type: none">• Agent valoriste• Caisson et espaces de réemploi	<ul style="list-style-type: none">• Associations et acteurs de l'ESS• Eco-organismes

Indicateurs :

- Tonnages réemployés
- Fréquentation

Action 3-2 : Réduction du « tout venant »

Calendrier : de 2027 à 2030

Public : Administrés

Priorité : ★★★★★

Déchets évités : tout venant

Description de l'action :

- Mise en place des nouvelles filières REP (responsabilité élargie du producteur) au fur et à mesure sur les déchèteries
- Développement et recherche de nouvelles filières de valorisation
- Amélioration du tri du tout venant
- Caractérisation des bennes afin de mettre en place des actions pertinentes



Moyens	Partenaires
<ul style="list-style-type: none">• Agent valoriste• Outils de communication	<ul style="list-style-type: none">• Association et acteurs de l'ESS• Eco-organismes

Indicateurs :

- Tonnage de tout venant

Action 3-3 : Economie Circulaire

Calendrier : de 2028 à 2030

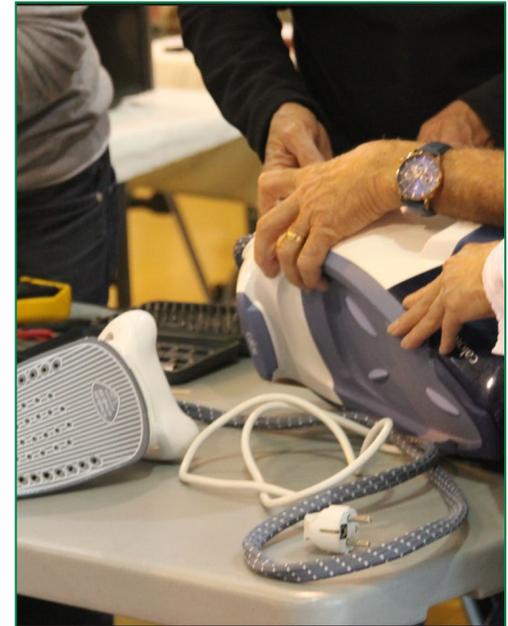
Public : Administrés

Priorité : ★ ★ ☆ ☆ ☆

Déchets évités : Tous

Description de l'action :

- Mise en réseau des acteurs du réemploi et du recyclage sur le territoire
- Mise en valeur des acteurs et structures du territoire (annuaire, partenariat..)
- Réflexion sur la labellisation « économie circulaire »



Moyens	Partenaires
<ul style="list-style-type: none">• Ateliers liés au réemploi• Outils de communication	<ul style="list-style-type: none">• Association et acteurs de l'ESS• Eco-organismes• Pôle territorial du Sud-Gironde

Indicateurs :

- Tonnage en déchèterie
- Nombre de partenariats

AXE 4 : ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS ET ASSIMILÉS

Gisement de réduction : Part des assimilés



Action 4-1 : Assimilés et professionnels

Calendrier : de 2028 à 2030

Public : producteurs assimilés

Priorité : ★ ★ ★ ☆ ☆

Déchets évités : Tous

Description de l'action :

- Obligation du tri 9 flux (papier/carton, métal, plastique, verre, bois, fraction minérale, plâtre, textile et biodéchets) des assimilés
- Réflexion sur l'abaissement du seuil des « assimilés »
- Accompagnement à la mise en place du tri dans les établissements scolaires



Moyens	Partenaires
<ul style="list-style-type: none">• Accompagnement technique à la mise en place• Mise en place de contrôles qualités	<ul style="list-style-type: none">• Eco-organismes• CMA, CCI• Pôle territorial du Sud-Gironde

Indicateurs :

- Tonnages des ordures ménagères

Action 4-2 : Évènementiel

Calendrier : de 2025 à 2030

Public : Associations

Priorité : ★ ★ ★ ★ ☆

Déchets évités : Tous

Description de l'action :

- Accompagnement à la gestion des déchets des manifestations
 - Equipement des associations en gobelets réutilisables : Vente de gobelets réutilisables à tarif incitatif
 - Accompagnement à la mise en place du tri sur les événements du territoire
- Accompagnement à la mise en place du tri dans les salles des fêtes



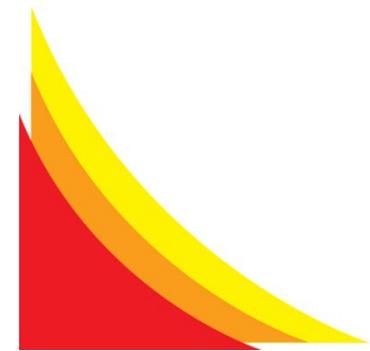
Moyens	Partenaires
<ul style="list-style-type: none">• Gobelets réutilisables• Matériel de tri adapté aux manifestations	<ul style="list-style-type: none">• Associations• Mairies

Indicateurs :

- Nombre de manifestation équipées de gobelets
- Nombre de manifestation accompagnées

AXE 5 : OPTIMISATION DES SERVICES

Gisement de réduction :



Action 5-1 : Optimisation des collectes C0,5

Calendrier : de 2025 à 2027

Public : Ensemble du territoire

Priorité : ★★★★★

Déchets évités : Ordures ménagères

Description de l'action :

- Travail sur les fréquences de collecte : Mise en place d'une collecte incitative en porte à porte des papiers et emballages et d'une fréquence de collecte incitative
- Optimisation des circuits de tournées
- Objectif : uniformisation des collectes sur le territoire en C0,5 (1 collecte par semaine en alternance tri/ordures ménagères) induisant une diminution de 30 % des ordures ménagères



Moyens	Partenaires
<ul style="list-style-type: none">• Bennes de collecte 26 tonnes• Mise en place de bacs• 2 tournées supplémentaires• Tournée spécifique	<ul style="list-style-type: none">• Mairies

Indicateurs :

- Nombre de commune équipée de collecte incitative du bac jaune C0,5 des ordures ménagères

Action 5-2 : Réflexion sur les tarifications

Calendrier : de 2027 à 2030

Public : Ensemble du territoire

Priorité : ★ ★ ☆ ☆ ☆

Déchets évités : Ordures ménagères

Description de l'action :

- Travail de la grille de redevance spéciale des professionnels et mise en place d'une tarification incitative
- Mise en place d'un outil de retour d'information à l'utilisateur « Feedback »
- Etude sur la mise en place d'une tarification incitative suite aux résultats de la conteneurisation et de la mise en place de la collecte avec fréquence incitative



Moyens	Partenaires
<ul style="list-style-type: none">• Moyens humains• Moyens techniques de suivi des tournées	

Indicateurs :

- Fréquence de levée des bacs
- Tonnages d'ordures ménagères

AXE 6 : CHANGEMENT DE COMPORTEMENT

Gisement de réduction : Ensemble des tonnages collectés



Action 6-1 : Suivi et retour aux usagers

Calendrier : de 2026 à 2028

Public : Ensemble du territoire

Priorité : ★★★★★

Déchets évités : Tous

Description de l'action :

- Amélioration de l'outil de retour d'information aux usagers via un webusager permettant de connaître sa production de déchets (nombre de levées), ses points restant en déchèterie, les erreurs et incidents liés à la collecte (défaut de tri, bac cassé....)
- Mise en place de suivi de collectes régulier et d'intervention personnalisées en cas d'incidents de collecte récurrent
- Mise en place d'une communication personnalisée aux usagers sur les défauts de tri



Moyens	Partenaires
<ul style="list-style-type: none">• Webusager• Suivi et contrôle qualité• Communication aux usagers : réseaux numériques, courriers, boitage	<ul style="list-style-type: none">• Partenaires relais de communication

Indicateurs :

- Nombre de webusager créés
- Fréquentation du site internet
- Nombre de personnes sensibilisées et rencontrées

Action 6-2 : Animation et sensibilisation

Calendrier : de 2025 à 2030

Public : Ensemble du territoire

Priorité : ★★★★★

Déchets évités : Tous

Description de l'action :

- Réalisation de temps forts de communication et de sensibilisation des usagers :
 - Fête de la Récup', Tous au compost !, Semaine européenne de réduction des déchets...
- Animations scolaires et grand public
 - Prêt de matériel de sensibilisation aux établissements scolaires
 - Animations et visites de sites



Moyens	Partenaires
<ul style="list-style-type: none">• Kits d'animations et matériel de prêt• Stands et matériel d'animation• Communication	<ul style="list-style-type: none">• Ecoles, association, ALSH...• Acteurs du réemploi• Acteurs de l'EDD

Indicateurs :

- Nombre de personnes sur les événements
- Nombre de partenaires sur les événements
- Nombre de personnes sensibilisées
- Nombre de prêt de matériel

Action 6-3 : Imprimés publicitaires

Calendrier : de 2025 à 2030

Public : Ensemble du territoire

Priorité : ★ ★ ☆ ☆ ☆

Déchets évités : Papiers

Description de l'action :

- Distribution d'autocollants stop-pub et développement des points de distribution
- Passage au système du « oui pub » si l'expérimentation nationale est concluante et dès que possible



Moyens	Partenaires
<ul style="list-style-type: none">• Autocollants et présentoirs stop-pub	<ul style="list-style-type: none">• Mairies• Points de distribution• La poste

Indicateurs :

- Nombre de stop pub distribués
- Taux d'apposition du message « stop pub » sur les boîtes aux lettres
- Passage au « oui pub »